

Les classes sociales sont-elles solubles dans Internet ?

GEORGE Éric *

1. Introduction : la fin des classes sociales...

1.1. Une remise en cause qui date de la période fordiste

Période de compromis entre acteurs sociaux, notamment dirigeants d'entreprise, responsables politiques et représentants des travailleurs sur le partage des « fruits de la croissance », le fordisme a été considéré comme un moment de l'histoire au cours duquel les inégalités sociales et économiques ont largement diminué. C'est d'ailleurs à la fin de celui-ci, au début des années 1970 qu'il a été de plus en plus question dans les pays occidentaux de la notion de « stratification sociale » au détriment de celle de classe sociale. Ces dernières n'existeraient éventuellement même plus, notamment grâce à une mobilité croissante. La classe sociale est tant qu'indicateur statistique ne serait plus explicative. Selon Louis Chauvel, nous aurions assisté pendant la période fordiste à « une baisse des inégalités économiques et éducatives, à un affaiblissement des frontières sociales en termes d'accès à la consommation et aux références culturelles, mais aussi [une] croissance de la mobilité, moindre structuration des classes en groupes distincts, repérables, identifiés et opposés, moindre conflictualité des classes et conscience de classe affaiblie. Le schéma général est le plus souvent une ligne causale simple qui va d'une baisse des inégalités économiques jusqu'à celle de la conscience de classe » (Chauvel, n.d.). De plus, beaucoup plus récemment, a eu lieu le développement du réseau Internet dans la sphère domestique, qui a largement été considéré comme un réseau facile d'accès d'une part et qui prendrait place parmi un certain nombre de dispositifs de communication auxquels l'ensemble des jeunes serait habitué dans le cadre d'une éventuelle « culture numérique » en émergence. L'âge serait donc éventuellement plus discriminant que les défunctes classes sociales. On serait donc tenté de conclure à la dissolution des classes sociales dans Internet mais, dans une perspective critique qui met en avant l'importance de douter systématiquement de toute idée par trop évidente, nous allons nous interroger à ce sujet dans le cadre de ce texte.

1.2. Une tendance de long terme ou un phénomène sans lendemain

Il importe de rappeler tout d'abord que la période postfordiste qui a commencé dans les années 1970 a pour sa part été caractérisée, entre autres, par l'augmentation de la rémunération du capital par rapport à la rémunération du travail, autrement dit à une augmentation de l'exploitation capitaliste au même moment où la pensée d'inspiration marxiste commençait à reculer, à finalement à un nouveau creusement des inégalités économiques. L'hypothèse de Louis Chauvel est que « ces conclusions, en partie fondées, d'un point de vue tendanciel, lorsque l'on considère les changements de la période de croissance rapide des Trente glorieuses 1945-1975, sont de moins en moins pertinentes aujourd'hui ». L'ascenseur social serait plus ou moins en panne ! Toutefois, les

* Professeur, École des médias, Faculté de communication, Université du Québec à Montréal (UQAM) et codirecteur, GRICIS, courriel : george.eric@uqam.ca

représentations seraient encore dominées par l'idée de la fin des oppositions de classes, surtout parce qu'elles sont véhiculés par les dirigeants actuels qui ont grandi au cours de la période dite des Trente Glorieuses et qui ont donc profité de celle-ci. Louis Chauvel poursuit : « Dans la mesure où les représentations que la société d'aujourd'hui se fait d'elle-même sont plus souvent le fait de cette génération née dans les années quarante qui a l'âge de diriger la société et de produire l'essentiel des idées communes, le modèle d'ascension sociale reste dominant, même si d'autres arguments commencent aujourd'hui à se développer. » (n.d.).

1.3. La mesure statistique au cœur – ou absente – du débat

Mais comment mesurer si un phénomène perdure ou pas ? C'est ici qu'intervient le rôle des indicateurs quantitatifs et notamment de la statistique. Pour faire débat, il faut déjà qu'un phénomène soit mesuré. Si celui-ci ne l'est pas, les probabilités sont grandes pour qu'il ne fasse pas l'objet de débat, et donc qu'il ne soit pas considéré comme un enjeu. Comme le dit Isabelle Pailliart, « La statistique est [...] l'instrument favorisant la visibilité d'un problème ou d'une catégorie sociale de notre espace public contemporain. [...] la statistique introduit dans le débat public une réalité qu'elle produit elle-même » (1995, p.194). Mais la statistique va plus loin. « La rationalité statistique impose les termes du débat, et circonscrit l'espace de discussion et d'argumentation. Elle borne également le débat tout en hiérarchisant à l'intérieur de celui-ci les principaux thèmes autour desquels s'articulent les réflexions » (ibid., p. 195). « La statistique vise à assurer une meilleure lisibilité de la société, notamment aux décideurs politiques ». (ibid., p. 195). Elle est donc bien au service du gouvernement, de la gouvernance de la société. On peut clairement y voir des références à la cybernétique, l'information se situant alors au cœur de la recherche d'un équilibre systémique, sociétal en l'occurrence.

Au Canada, c'est un organisme baptisé Statistique Canada qui tient un rôle majeur. Ainsi, peut-on lire dans la présentation du statisticien en chef, Munir A. Sheikh : « Nos données s'avèrent particulièrement utiles pour le fonctionnement de notre pays; elles permettent aux Canadiens et aux Canadiennes de prendre des décisions en toute connaissance de cause, et à l'ensemble du gouvernement d'élaborer des politiques appropriées. » (2008). Cet organisme a été créé grâce à une loi, la loi sur la statistique. On peut également lire sur le site web de l'organisme : « Dans une société ouverte et démocratique, il est essentiel d'avoir de l'information statistique objective. Celle-ci fournit aux, une base solide leur permettant de prendre des décisions éclairées. » (2008) Notons par ailleurs au passage que l'organisme de statistiques est vraiment considéré comme une institution au service de l'État. Ainsi, le Québec qui possède son propre appareil étatique a aussi son propre institut, l'Institut de la statistique du Québec.

2. Inégalités socio-économiques et Internet

Essayons de voir maintenant ce qu'il est possible de trouver à propos des éventuelles inégalités sociales vis-à-vis du développement du réseau Internet à partir des données recueillies par les organismes de statistiques. Comme nous allons le voir, c'est la notion de « fracture numérique » qui a été mobilisée au fil des années pour rendre compte des inégalités numériques.

2.1. La question de la « fracture numérique »

Chercher des éléments de réponse signifie se retourner vers les indicateurs statistiques disponibles. Or, il est en effet question depuis la fin des années 1990 de la notion de « fracture numérique » qui reposait dans un premier temps du moins sur l'idée qu'il y avait d'un côté ceux et celles qui avaient accès au réseau et ceux et celles qui n'y avaient pas accès. Cette notion reste présente dans de nombreux écrits, à commencer par ceux de Statistique Canada. George Sciadas, collaborateur de l'organisme fédéral écrit à ce sujet : « C'est uniquement lorsque les TIC approchent la saturation que leurs modèles de diffusion deviennent semblables à l'ensemble de la population et que les différences entre les "nantis" et les "démunis" disparaissent ». En fait, la question la plus pertinente me semble plutôt être la suivante : y-a-t-il disparition des différences ou bien plutôt déplacement ? Or, mon hypothèse, c'est qu'il y a déplacement parce que l'accès n'est plus l'élément le plus discriminant. Plus que l'accès, il apparaît pertinent de s'intéresser au type d'accès, à la fréquence d'utilisation et aux types d'utilisation. Il n'y aurait donc pas une fracture numérique mais des fractures numériques. Cette idée de plus en plus répandue n'est pourtant pas si récente. Ainsi, nous l'avons développé dans plusieurs textes à partir des années 2000, en parlant notamment d'appropriation (George, 2004).

2.2. Les résultats publicisés de la récente étude sur l'utilisation d'Internet

Mais revenons aux chiffres dont nous disposons. Pour ce faire, nous avons travaillé à partir des données de l'enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet (ECUI) qui mesure « l'étendue et la portée de l'utilisation d'Internet par les particuliers au Canada ». Le contenu de l'enquête inclut le lieu d'utilisation (à la maison, au travail, etc.), la fréquence et l'intensité, les utilisations particulières à la maison, l'achat de produits et services (commerce électronique), et d'autres questions liées à l'utilisation (telles les inquiétudes relatives à la protection des renseignements personnels). À ce contenu s'ajoutent les caractéristiques des ménages et des particuliers (âge, revenu, études, type de famille) et certains détails géographiques (par exemple province, milieu urbain/rural).

La conception de l'enquête repose largement sur le modèle proposé par le Groupe de travail sur les indicateurs sur la société de l'information, composante de l'OCDE. Les données sont recueillies directement auprès des répondants, 90% d'entre eux ayant répondu à un appel téléphonique. Statistique Canada parle à ce sujet d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO).

On apprend donc dans la dernière enquête effectuée en 2007 que près des trois quarts (73 %) des Canadiens âgés de 16 ans et plus ont utilisé Internet à des fins personnelles au cours des douze mois ayant précédé l'enquête. Ce qui signifie que l'accès à Internet est à la hausse étant donné qu'en 2005, date de la dernière enquête, le taux de pénétration était de 68%. Selon cet indicateur classique, la fracture numérique apparaît donc en diminution.

Les résultats de l'enquête aboutissent néanmoins à la conclusion que « la fracture numérique (ou l'écart dans le taux d'utilisation d'Internet) » persiste dans certaines catégories en fonction du revenu, de la scolarité et de l'âge. En ce qui a trait à la scolarité, 84% des personnes ayant fait au moins certaines études postsecondaires ont utilisé Internet en 2007, comparativement à 58 % des personnes moins scolarisées. Il est toutefois précisé dans le commentaire que cet écart a diminué légèrement au cours des deux dernières années.

À propos du revenu, les ménages ont été répartis en cinq groupes égaux, ou quintiles. La grande majorité (91%) des personnes du quintile supérieur (revenu de plus de 95 000 \$ par an) ont utilisé Internet en 2007. Il s'agit presque du double de la part des utilisateurs dans le quintile inférieur : 47% pour les revenus inférieurs à 24 000 \$ par an. Cet écart d'utilisation s'est aussi rétréci légèrement depuis 2005.

Tels sont les chiffres qui sont publicisés. D'autres le sont moins et certaines données manquent. Nous allons y revenir.

Précisons néanmoins tout de suite qu'on retrouve aussi la persistance d'une fracture numérique dans la dernière enquête du CEFRIO, cette fois à l'échelle du Québec. « Un adulte québécois qui possède une formation universitaire a près de 10 fois plus de chances d'utiliser Internet qu'une personne qui a fréquenté uniquement l'école primaire. Aussi, une personne dont le revenu familial annuel dépasse les 60 000 \$ a près de 4 fois plus de chances d'être un internaute qu'une autre dont le revenu est inférieur à 20 000 \$ » (NETendances, 2006, p. 14).

2.3. Des données peu publicisées ou qui sont absentes

En ce qui concerne tout d'abord les chiffres qui sont peu mis en avant, on constate que si une majorité d'internautes utilisent Internet tous les jours ou au moins une fois par semaine, une moitié n'emploie Internet que 5 heures au plus par semaine, ce qui correspond à une moyenne inférieure à une heure par jour. L'utilisation d'Internet demeure donc d'une ampleur modeste parmi l'ensemble des pratiques quotidiennes pour la grande majorité des « branchés ».

Par ailleurs, on notera qu'il y a peu de données en fonction des variables qui nous intéressent, niveau de formation et revenus. Les données concernant ces variables et les lieux de fréquentation ainsi que que les types d'utilisation ne sont pas croisées entre elles. De plus, il est impossible d'y avoir accès, même sous la forme de données brutes. On notera aussi que la profession ne fait pas partie des variables retenues par Statistiques Canada. Elle n'apparaît d'ailleurs même pas dans les questionnaires qui sont posés aux Canadiens.

« Aucun commanditaire n'était intéressé par ces données » explique Sylvain Ouellet de Statistiques Canada. En revanche, des données détaillées ont été collectées sur les pratiques du réseau à des fins de recherche d'informations sur la santé. Quelles en sont les raisons ? Le Ministère de la santé s'intéresse à ce que les internautes font pour aller chercher des informations en ligne sur la santé. Notons également que tant l'organisme de statistiques du Canada que celui du Québec s'intéressent de façon centrale au commerce électronique. Ce qui se comprend tout à fait dans une société où la politique se trouve largement au service de l'économie.

2.4. Éléments issus d'autres analyses

Essayons maintenant d'aller un peu plus loin. À l'instar de Raouchen Methamen, nous pensons qu'« entre une première personne connectée dans son bureau au haut débit, une deuxième personne qui parfois utilise un cybercafé et une troisième personne qui n'a ni ordinateur ni téléphone, mais qui accède à l'information *via* une tierce personne qui

télécharge et imprime pour elle l'information nécessaire, il y a trois degrés d'accès à l'information *via* l'internet » (2004). Il écrit par ailleurs que les « études constatent qu'il existe des divergences importantes dans les taux d'usage de l'internet selon les groupes sociaux, mais également dans les temps de connexion, d'accès et les dépenses en ligne » (ibid.). Mais il ne va pas plus loin.

Benoit Lelong, Frank Thomas et Cezary Ziemlicki (2004) notent que « les constats statistiques ont suscité des commentaires affirmant que les déterminants sociaux exercent une influence particulièrement forte et que, pour tout individu cherchant à accéder à l'internet, "la démographie est une destinée" » pour reprendre une formule de Lenhart qui écrit à ce sujet : « In many ways, demography is destiny when it comes to predicting who will go online. Having a college degree, being a student, being white, being employed, and having a comfortable income each independently predict Internet use » (2003, p. 41).

Benoit Lelong, Frank Thomas et Cezary Ziemlicki écrivent également que certains « savoir-faire dépendent étroitement des milieux sociaux, et il n'est donc guère surprenant que la capacité à s'intégrer dans ces collectifs soit socialement marquée. Plusieurs enquêtes montrent que les railleries subies lors de certaines tentatives visent la qualité orthographique ou grammaticale de l'expression écrite (des messages postés ou des pages personnelles), un trait évidemment lié au capital culturel. D'autres reposent sur la difficulté à saisir l'humour et les références implicites propres à certains groupes (professionnels ou sociaux) ou encore certaines classes d'âge (2004).

En conséquence, l'âge mais aussi l'origine sociale structurent quantitativement « la préférence pour les forums (impliquant des traces écrites permanentes dont la qualité d'expression est valorisée) ou pour les chats (reposant sur des messages pris dans un flux et rapidement éliminés, et nécessitant donc une écriture rapide, percutante, et obéissant à des codes très différents de l'orthographe traditionnelle) » (ibid.). Or, ces sociabilités électroniques présentent de fortes barrières à l'entrée car elles requièrent des compétences interactionnelles fortement différenciées selon les groupes sociaux comme l'explique Valérie Beaudouin (Beaudouin, 2002).

Ils estiment d'ailleurs que ce sont les dispositifs de communication interpersonnelle, bien plus que ceux qui donnent accès aux informations en ligne, qui régulent les temporalités d'utilisation. Cette importance tient vraisemblablement aux obligations de présence et de participation requises pour la mise en place et pour l'entretien des relations électroniques. Or, intégrer les supports dans les interactions nécessite un certain nombre de ressources culturelles et relationnelles, notamment des compétences interactionnelles et un réseau d'interlocuteurs électroniques.

Une étude effectuée en France en 2007 par le CREDOC va également dans une direction voisine. Certes, la fracture numérique tend, tout comme au Canada et au Québec à diminuer au fil des années si on tient compte de l'accès général au réseau informatique. Mais les différences demeurent avec, par exemple une pénétration de l'ordinateur à domicile de 85% chez les hauts revenus contre 48% parmi les « classes moyennes » et 40% pour les bas revenus. Le constat est identique à propos d'Internet avec 60% des hauts revenus qui disposent d'une connexion à domicile en 2007, contre seulement 36% des « classes moyennes » et 29% des bas revenus.

De plus, les inégalités en termes d'accès se doublent d'inégalités en termes d'utilisations. Ainsi, si le revenu et dans une certaine mesure le diplôme n'ont pas un rôle déterminant pour expliquer les différences d'utilisations à des fins sérieuses ou à des fins de distraction, la catégorie sociale est en revanche plus explicative. Ainsi, 72% des utilisations d'Internet en milieu ouvrier ont un objectif de divertissement contre 36% seulement chez les cadres supérieurs.

Ces observations vont dans le même sens que celles de Paul Attewell qui estime que les enfants issus de milieux défavorisés tendent à se cantonner dans les « divertissements » informatiques (jeux vidéos, musique, informations sportives), tandis que les enfants issus de milieux aisés, tout en se divertissant comme les autres, se montrent plus actifs, créant parfois leur propre site web (que ce soit à l'aide d'un site personnel ou d'un blogue). En conséquence, la Toile se révèle un outil puissant d'accumulation des compétences et des savoirs pour les seconds, alors qu'elle apporterait peu aux premiers.

Paul Attewell en déduit que brancher les familles défavorisées n'est pas suffisant, loin de là, pour diminuer les inégalités en termes de résultats scolaires. Les études longitudinales qu'il a menées auprès d'enfants défavorisés dans le cadre du projet de recherche « *The Educational Consequences of The Digital Divide* », confirment que les résultats scolaires des jeunes équipés de matériel informatique à la maison sont meilleurs qu'en moyenne, mais il affirme que les progrès ne sont pas considérables.

En outre, les enfants qui éprouvent des difficultés à lire et à écrire font face à de nombreuses frustrations lorsqu'ils effectuent des recherches sur Internet : n'orthographiant pas toujours correctement les mots-clés dans les moteurs de recherche, ils ne trouvent pas facilement les informations qu'ils recherchent.

Pour aller plus loin, nous pourrions aussi nous tourner vers les travaux d'Eszter Hargittai (2002). Pour cet auteur, le principal élément constitutif du fossé numérique aux États-Unis n'est pas la capacité économique à s'équiper en ordinateur et en connexion à Internet. L'exclusion numérique tiendrait plutôt à l'inégale compétence des individus à utiliser ces nouveaux médias.

D'ailleurs, plusieurs travaux du CREDOC tendent à considérer que la variable des revenus est moins discriminante que celle des origines professionnelles qui ne renvoie pas uniquement à des considérations d'ordre économique mais aussi culturelles.

3. En guise de conclusion

Voilà un certain nombre d'éléments de réflexion qui mériteraient d'être abordés à la fois dans le cadre de recherches d'ordres quantitatif et qualitatif. Il serait fort pertinent de poursuivre ce type de recherche au Canada. Il apparaît par exemple dommage que la profession ne soit pas prise en compte pour analyser la pertinence ou pas de parler toujours de fracture numérique dans les travaux de Statistiques Canada.

Dans le contexte actuel, on peut s'interroger sur la phrase suivante mise en exergue sur le site web de Statistique Canada : « nous travaillons avec neutralité et objectivité sans ingérences ou influences de la part d'autres groupes ou personnes ». Prendre cette phrase au sérieux

signifie ne discuter que des analyses stricto sensu et non pas aller au-delà de celles-ci en remettant en cause éventuellement les choix effectués, par exemple en termes de variables.

Certes, *a priori*, bon nombre d'acteurs sociaux au Canada sont en droit de faire appel aux services de Statistiques Canada ; qu'il s'agisse des représentants élus, des entreprises, des syndicats ou bien encore des organisations sans but lucratif, ainsi que même chaque Canadien.

Mais concrètement, jusqu'alors, ce sont des institutions du gouvernement fédéral qui ont mobilisé l'organisme. Et on peut s'interroger sur la profondeur des études effectuées par l'organisme sur la fracture numérique. La question demeure donc toujours posée : les classes sociales sont-elles solubles dans Internet ?

La question apparaît d'autant plus pertinente que du côté des travaux d'ordre qualitatif, il nous semble que depuis le développement des recherches sur les pratiques d'Internet, il a fort peu été question d'inégalités sociales par rapport au réseau. Là aussi, les classes sociales semblent avoir complètement disparu au profit, le plus souvent, d'analyses en termes d'âge qui mettent l'accent sur une éventuelle culture numérique, culture numérique qui manque pourtant le plus souvent de consistance théorique. Constat biaisé idéologiquement ? Il est urgent d'aller plus loin. En s'inspirant par exemple des travaux extrêmement pertinents menés notamment en France et qui sont publiés sous la direction de Benoit Lelong, Fabien Granjon et Jean-Luc Metzger (2009).

Bibliographie

ALIBERT D., BIGOT R. et FOUCAUD D. (2005), « La dynamique des inégalités en matière de nouvelles technologies », *Cahier de recherche du CREDOC*, n° 217, <<http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C217.pdf>>, dernière consultation, septembre 2008.

ATTEWELL P. et SEEL N. (dir.) (2003), *Disadvantaged Teens and Computer Technologies*, Münster (Allemagne) : Waxmann Publisher.

BEAUDOUIN V. (2002), « De la publication à la conversation. Lecture et écriture électroniques », *Réseaux*, n° 116, pp. 199-223.

CHAUVEL L. (n.d.), « Classes et générations. L'insuffisance des hypothèses de la théorie de la fin des classes sociales », <<http://www.jourdan.ens.fr/levy/chauvel.rtf>>, dernière consultation, septembre 2008.

GEORGE É. (2004), « L'expression de fracture numérique en question », in Guichard É. (dir.), *Mesures de l'Internet*, Paris : éditions des Canadiens en Europe, pp. 152-165.

HARGITTAI E. (2002), « Second-Level Digital Divide : Differences in People's Online Skills », *First Monday*, vol. 7, n°4. <http://www.firstmonday.org/issues/issue7_4/hargittai/>, dernière consultation, septembre 2008.

LELONG B., THOMAS F. et ZIEMICKI C. (2004), « Des technologies inégalitaires ? L'intégration de l'internet dans l'univers domestique et les pratiques relationnelles », *Réseaux*, n° 127-128, pp. 141-180.

LELONG B., GRANJON F. et METZGER J.-L. (2009), *Inégalités numériques*, à paraître.

LENHART A., HERRIGAN J., RAINE L., ALLEN ANGIE-BOYCE K., MADDEN M. et O'GRADY E. (2003), *The Ever-Shifting Internet Population: A new look at Internet access and the digital divide*, Pew Internet and American Life Project, <http://www.pewinternet.org/PPF/r/88/report_display.asp>, dernière consultation, septembre 2008.

METHAMEM R. (2004), « Note critique sur les indicateurs de la fracture numérique », *Réseaux*, n° 127-128, pp. 211-229.

PAILLIART I. (1995), « Prolongements », dans Isabelle Paillart (dir.), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble : Ellug.

STATISTIQUES CANADA, <<http://www.statcan.ca/menu-fr.htm>>

Voir notamment :

<<http://www.statcan.ca/francais/about/chief-chef-fr.htm>> et

<http://www.statcan.ca/francais/about/overview_f.htm>